

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1542

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 11

À l'alinéa 74, substituer à la référence :

« X »

la référence :

« XI ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.